



pour en 02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

DE NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



POURQUOI?

Simplifier les entrées : plus besoin d'avoir vos justificatifs sur vous pour vous rendre en déchèteries.

Fluidifier la circulation : si vous avez enregistré votre plaque, la barrière s'ouvre automatiquement.

Mieux vous accompagner : les agents sont présents sur la plateforme pour vous guider dans vos dépôts et garantir un meilleur tri des déchets.

COMMENT CELA FONCTIONNE?

Deux systèmes coexistent pour s'adapter à vos besoins :

La reconnaissance de plaques : si vous avez enregistré votre plaque, la barrière s'ouvre automatiquement.

Le QR Code à scanner à l'entrée, vous permet d'accéder en déchèteries, y compris avec un véhicule de prêt ou de location.

COMMENT S'INSCRIRE?

En créant votre **compte habitant** sur le portail "Je gère mes déchets", vous gérez vos accès (plaques d'immatriculation et QR code) et suivez vos dépôts en déchèteries.

D'ici quelques mois, avec votre compte habitant, vous pourrez effectuer plus facilement d'autres démarches en lien avec la gestion de vos déchets : demander un bac ou une réparation de bac, réserver un composteur...

QUAND?

 $1^{\rm er}$ décembre 2025 : accès possible avec la reconnaissance de plaque et/ou le QR Code.

Jusqu'au 31 août 2026 : accès toujours possible sur présentation de votre attestation de domicile.

1er septembre 2026 : Nouvelles modalités d'accès obligatoires.





CRÉER MON COMPTE USAGER EN 3 ÉTAPES

Je me rends sur caenlamer.fr rubrique "Déchets" puis dans

"Les déchèteries": "Demander mon accès habitant"

Je renseigne mes coordonnées et je joins :

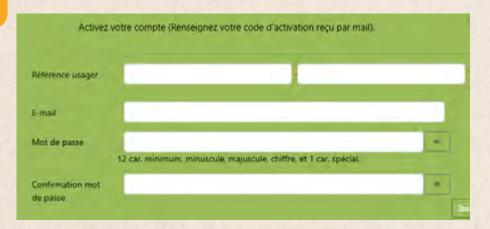
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- la copie de ma carte grise si je souhaite la reconnaissance de plaque d'immatriculation (facultatif).
- Je valide ma demande de compte habitant

Le service déchets ménagers traite ma demande dans les meilleurs délais.

Suite au traitement des documents communiqués, je reçois par mail mon code d'activation et un lien de connexion.

Je clique sur le lien pour renseigner ce code et :

Je crée mon mot de passe



Je reçois un dernier mail avec un lien de validation.

Je dois cliquer sur ce lien pour que mon compte soit validé.

Je peux ensuite me connecter, télécharger mon QR code, et consulter toutes mes informations!

Je finalise mon inscription

Je télécharge mon QR code :

Libre à moi de l'imprimer ou de le conserver dans mon téléphone.

COMMENT SE PRÉSENTE MON COMPTE HABITANT?

Mon compte usager comporte 5 rubriques :

- Mes factures : à destination des usagers professionnels.
- Mes levées : concerne les usagers professionnels en redevance incitative.
- Mes cartes d'accès en déchèteries : j'y retrouve mes plaques d'immatriculation et mon QR code que je peux télécharger à tout moment.
- Faire une demande : bacs, composteur... Fonctionnalité disponible prochainement.

